

Séance du 28 février 2025



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-huit février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le dix-huit février, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 8
Votants : 8
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE -
Sonia MAUREL - Virginie MONTES - Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG -
Jean-Baptiste SANGLARD

ABSENTS : Gérald GIBAUD

EXCUSES : Séverine CELLE - Catherine MATHIEU

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Yves CHAZALLON

OBJET : Création du budget annexe : Lotissement Charigou 3

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de créer le budget annexe « Lotissement Charigou 3 » et d'opter pour l'assujettissement à la TVA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Décide** de créer le budget annexe « Lotissement Charigou 3 » ;
- **Décide** d'opter pour l'assujettissement à la TVA ;
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour signer tous les documents nécessaires à cette création.

Fait et délibéré en Mairie
le 28 février 2025
Le Maire :

Philippe DELABRE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le